

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 25° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

CONTRATS DE TÉLÉCOMMUNICATION MOBILE

Exercice financier : 2021-2022

Trimestre : 2 – Juillet - Septembre

Nom du fournisseur	Type d'appareil	Nombre de forfaits cellulaires actifs en circulation	Nombre de forfaits cellulaires en réserve	Coûts d'acquisition	Coûts de service mensuels
Rogers	Téléphones intelligents	4	0	0,00 \$	135,60 \$
Telus	Téléphones intelligents	9	0	0,00 \$	259,10 \$